

### **Fiche d'Inscription Saison 2018/2019**

#### **Ecole Municipale d'Arts Plastiques - Ecole Municipale de Musique**

 **Nouveau Dossier**
 **Réinscription**

#### **Enfant concerné par l'activité :**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Niveau scolaire pour la rentrée 2018/2019 : .....

 **Ecole Municipale d'Arts Plastiques**

L'inscription se fait pour une année complète de septembre à juin mais il est possible d'intégrer l'école en janvier (inscription au plus tard le 22 décembre 2018) et en avril (inscription au plus tard le 23 mars 2019) avec un tarif adapté. *Inscriptions pour l'année complète auprès du responsable de l'Espace Culturel Franchomme les mercredis et samedis entre le 9 et le 30 juin . Le paiement se fait à la Régie Centralisée ou sur le portail famille avant le 31 août 2018.*

Année	Ateliers à l'année		
	3-5 ans		
	mercredi	9h30-11h00	dessin/peinture
	mercredi	11h00-12h30	dessin/peinture
	samedi	14h00-15h30	dessin/peinture
6-8 ans			
	mercredi	14h00-15h30	volume
	mercredi	15h30-17h00	dessin/peinture/bande dessinée
6-12 ans			
	mercredi	9h30-11h00	dessin/peinture/volume
	mercredi	11h00-12h30	dessin/peinture/volume
	samedi	14h00-15h30	dessin/peinture/volume
9-12 ans			
	mercredi	14h00-15h30	dessin/peinture/bande dessinée
9-13 ans			
	mercredi	15h30-17h00	volume
13 ans et +			
	mercredi	17h00-18h30	dessin/bande dessinée
Adultes			
	mardi	14h00-16h00	dessin/peinture
	mardi	18h30-20h30	dessin/peinture

Plus d'informations : voir la plaquette ou [www.ville-hem.fr](http://www.ville-hem.fr)

 **Ecole Municipale de Musique**

Il sera demandé un travail personnel régulier à l'enfant (en instrument et en solfège) et sa participation à la vie de l'école de musique (concerts, auditions...). L'inscription se fait sur convocation du directeur de l'école de musique. Le paiement se fait à la Régie Centralisée ou sur le portail famille avant le 30 septembre 2018.

L'inscription pourra être validée à condition d'avoir déposé un dossier familial unique d'inscription complet pour l'année 2018-2019.

- Je certifie avoir déposé le dossier familial unique d'inscription 2018-2019 à la Régie Centralisée.
- Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'activité remis sur demande ou disponible sur le site Internet de la ville.
- Je fournis une attestation d'assurance civile mentionnant la prise en charge de l'enfant sur le temps péri ou extra-scolaire en cours de validité (année scolaire 2018/2019).

Visa du responsable  
de l'activité Arts  
Plastiques

Visa du directeur  
de l'école de musique

Fait à

Le

Lu et approuvé

Signature :